

Paris, le 9 avril 1985

EVALUATION DES COUTS ET DES AVANTAGES
DES MESURES DE PROTECTION

Les obstacles tarifaires au commerce mondial sont aujourd'hui plus faibles qu'ils ne l'ont jamais été, alors que les obstacles non tarifaires, comme les restrictions quantitatives, se sont considérablement étendus ces dix dernières années. C'est dans ce contexte qu'en 1982 les Ministres des pays de l'OCDE ont invité le Secrétaire général à effectuer une étude sur les coûts et les avantages des mesures de protection. Les principales conclusions de cette étude, dont le résumé et les conclusions viennent d'être publiés, sont les suivantes:

- Il apparaît que les mesures de protection ne constituent pas un moyen efficace pour soutenir l'emploi. Même dans les secteurs protégés, les mesures de limitation des importations ont rarement permis de "sauver" plus de 2 ou 3 pour cent des emplois -- souvent au détriment des possibilités d'emploi dans les autres secteurs.

- Les mesures de protection ont entraîné une augmentation de 10 pour cent au moins du prix moyen à la consommation des biens produits dans les secteurs protégés, et une augmentation beaucoup plus importante du prix de certains articles, les jeans par exemple. Les plus touchés par ces hausses de prix sont les ménages à faible revenu qui, en matière d'habillement par exemple, dépendent le plus des articles peu coûteux importés des pays en développement.

- Rares sont les faits qui permettent d'affirmer que les industries protégées peuvent ou profitent effectivement du "répit" que leur procurent les mesures de protection pour se restructurer. En fait, ces mesures -- notamment celles sous forme de limitation "volontaire" des exportations -- ont entraîné d'importants transferts au profit des producteurs étrangers, permettant à ceux-ci d'accroître leur avantage concurrentiel.

.../2